

ces limites en signalant au gouvernement la nature pressante de la situation et en lui demandant de prendre certaines dispositions qu'ils estiment nécessaires. C'est ainsi que le très honorable député de Prince Albert a abordé la question. Autrement dit, j'ai l'impression que les députés qui auraient normalement pris part au débat actuel ont vu d'autres se charger d'exprimer leur opinion en leur nom et qu'il ne servirait peut-être pas à grand-chose de leur permettre de réitérer les instances déjà faites au premier ministre et au gouvernement.

Cela dit, les députés conviendront avec moi, j'espère, qu'il m'est impossible à l'heure actuelle d'accepter la motion proposée.

LES FINANCES

LA VENTE DES BONS DU TRÉSOR À COURT TERME

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): J'ai une question à poser au ministre des Finances. Il paraît que le gouvernement a vendu des bons du Trésor d'une valeur de 100 millions de dollars, d'une durée de 11 jours. Le ministre pourrait-il nous expliquer la nécessité d'émettre des bons à si court terme, ce qui suppose un manque de fonds alarmant?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Chaque année, au début de novembre, un grand nombre d'obligations d'épargne du Canada sont encaissées et ce n'est que deux semaines plus tard que le gouvernement dispose de l'argent comptant nécessaire pour les nouvelles obligations. Soit dit en passant, on a simplement fait des appels d'offres au sujet de ces 100 millions de dollars. L'annonce a été faite hier et les bons ne seront pas vendus avant la semaine prochaine. C'est pour pouvoir nous maintenir à flot, durant les jours où nous déboursions de l'argent pour les remboursements considérables des obligations d'épargne du Canada, et pour sauvegarder la balance en espèces du gouvernement que nous émettons ces bons à courte échéance.

L'hon. M. Stanfield: Je ne veux pas trop insister auprès du ministre, mais est-ce que ce manque d'argent comptant ne rend pas le gouvernement très vulnérable, surtout s'il devait surgir des difficultés au pays même ou de l'extérieur? Dépendre à ce point de crédits à court terme ne met-il pas le gouvernement dans une situation vulnérable et des difficultés ne sont-elles pas à craindre?

L'hon. M. Benson: Je ne le crois pas, monsieur l'Orateur. L'honorable représentant sait que le gouvernement vend constamment des bons du Trésor. Le solde en caisse en novembre est moins élevé à cause des obligations d'épargne du Canada qu'il faut racheter, mais, à mon avis, cela ne crée pas de difficultés comme on le laisse entendre.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): La situation ne tient-elle pas, du moins en partie, à ce que cette année on convertit un nombre inusité d'obligations d'épargne du Canada en obligations de la nouvelle émission et qu'au lieu de rapporter de l'argent comptant, les ventes ne représentent qu'un échange d'obligations?

L'hon. M. Benson: Voici ce qui se passe: les premières ventes rapportent de l'argent comptant, mais cet argent ne nous parvient qu'une fois les obligations converties. C'est pourquoi pendant une semaine à 10 jours les encaisses de l'État sont réduites.

L'AIDE EXTÉRIEURE

LE NIGERIA—L'EMPLOI DIFFÉRÉ DES AVIONS HERCULES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Je voudrais poser une question au premier ministre. Vu l'assurance donnée à la Chambre que le Nigeria ne s'opposera pas à l'envoi d'avions de São Tomé vers le territoire biafraïse, le premier ministre voudrait-il songer à envoyer immédiatement nos avions Hercules, qui demeurent sans emploi, de façon à apporter sans délai du secours au Biafra?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Je crois que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déclaré ici, il y a quelques jours, qu'il s'efforçait d'obtenir des autorités nigérianes l'assurance qu'elles ne s'opposeraient pas à l'emploi des Hercules par les associations confessionnelles au lieu de la Croix-Rouge internationale. Les discussions se poursuivent. Nous ne pouvons, bien entendu, forcer la main aux autorités nigérianes. Nous avons toujours été d'accord—et l'opposition était d'accord là-dessus, si je ne me trompe—qu'une fois la permission des autorités nigérianes obtenue, la Croix-Rouge pourrait se mettre à l'œuvre. C'était une bonne solution. Maintenant que des difficultés s'opposent aux démarches auprès de la Croix-Rouge, l'opposition nous conseille de nous adresser aux